

SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DU SUD-EST DES ARDENNES

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU 01 AVRIL 2022

Afférents au Comité Syndical	179
En exercice	179
Dont Collège affaires communes	179
Dont Collège assainissement non collectif	144
Dont Collège eau potable	15
Date de la convocation	
22 mars 2022	

L'an deux mille vingt deux

et le 1^{er} avril

à 14h30, Le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Monsieur Jean-Pol RICHELET, Président

Nombre de Membres présents : Collège Affaires Communes : 66, Collège

Assainissement non Collectif : 52, Collège Eau Potable 10.

Pouvoirs Collège Affaires Communes 3, Collège Assainissement non Collectif 2.

Madame Agnès MERCIER est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Date d'affichage

05 avril 2022

Objet de la Délibération

**ADOPTION DES
BUDGETS PRIMITIFS
2022****ADOPTION DES BUDGETS PRIMITIFS 2022**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment ses articles L1612-5 à L1612-7,

Considérant l'exposé de Monsieur le Président et la présentation détaillée, conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur, du budget principal (63900, du budget annexe de l'eau potable (63902), du budget annexe de la Régie de l'assainissement non collectif (63903) et du budget annexe de la Régie « eau potable » (63901) faite en séance,

Considérant la présentation synthétique faite par chapitre pour l'ensemble de ces budgets jointe en annexe à la présente délibération,

Le Collège affaires communes :

- par 69 voix pour, 00 voix contre, 00 abstentions, adopte le budget primitif 2022 principal (63900) du Syndicat, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement,
- par 69 voix pour, 00 voix contre, 00 abstentions, adopte le budget primitif 2022 de l'eau potable (63902) du Syndicat, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement,

Le Collège assainissement non collectif :

- par 54 voix pour, 00 voix contre, 00 abstentions, adopte le budget primitif 2022 du budget annexe de la Régie assainissement non collectif (63903) du Syndicat, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement,

Le Collège eau potable :

- par 10 voix pour, 00 voix contre, 00 abstentions, adopte le budget primitif 2022 du budget annexe de la Régie eau potable (63901) du Syndicat, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement,

après dépôt en Sous
Préfecture

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,
Jean-Pol RICHELET

Le : 05 avril 2022

et publication ou
notification

Du 05 avril 2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

BUDGET PRINCIPAL (63900) - PRIMITIF 2022

Fonctionnement			
Dépense	BP	reports votés	Budget total
Ch. - 011 Charges à caractère général	118 500,00	0,00	118 500,00
Ch. - 012 Charges de personnel et frais assimilés	223 700,00	0,00	223 700,00
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	54 583,00	0,00	54 583,00
Ch. - 65 Autres charges de gestion courante	22 000,00	0,00	22 000,00
Recette			
Ch. - 002 Résultat d'exploitation reporté	77 622,95	0,00	77 622,95
Ch. - 70 Ventes produits fabriqués, prestations	268 900,00	0,00	268 900,00
Ch. - 74 Dotations et participations	95 000,00	0,00	95 000,00
Balance			
Recettes	441 522,95	0,00	441 522,95
Depenses	418 783,00	0,00	418 783,00
Exédent	22 739,95	0,00	22 739,95
Investissement			
Dépense			
Ch. - 20 Immobilisations incorporelles	5 000,00	0,00	5 000,00
Ch. - 21 Immobilisations corporelles	100 000,00	5 500,00	105 500,00
Recette			
Ch. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	538 651,49	0,00	538 651,49
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	54 583,00	0,00	54 583,00
Balance			
Recettes	593 234,49	0,00	593 234,49
Depenses	105 000,00	5 500,00	110 500,00
Exédent	488 234,49	-5 500,00	482 734,49
Balance générale			
Recettes	1 034 757,44	0,00	1 034 757,44
Depenses	523 783,00	5 500,00	529 283,00
Exédent	510 974,44	-5 500,00	505 474,44

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE (63902) - PRIMITIF 2022

Envoyé en préfecture le 05/04/2022

Reçu en préfecture le 05/04/2022

Affiché le

ID : 008-240800912-20220401-C202210-DE

Fonctionnement

Dépense	BP	reports votés	Budget total
Ch. - 011 Charges à caractère général	338 000,00	0,00	338 000,00
Ch. - 012 Charges de personnel et frais assimilés	469 000,00	0,00	469 000,00
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 410,00	0,00	26 410,00
Ch. - 65 Autres charges de gestion courante	500,00	0,00	500,00
Ch. - 66 Charges financières	1 500,00	0,00	1 500,00
Ch. - 67 Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00
Recette			
Ch. - 002 Résultat d'exploitation reporté	18 248,90	0,00	18 248,90
Ch. - 70 Produits des services, du domaine et ventes divers	227 600,00	0,00	227 600,00
Ch. - 74 Dotations, subventions et participations	605 000,00	0,00	605 000,00
Ch. - 75 Autres produits de gestion courante	3,25	0,00	3,25
Balance			
Recette	850 852,15	0,00	850 852,15
Dépense	836 410,00	0,00	836 410,00
Résultat	14 442,15	0,00	14 442,15
Investissement			
Dépense			
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	6 000,00	0,00	6 000,00
Ch. - 20 Immobilisations incorporelles	1 500,00	0,00	1 500,00
Ch. - 21 Immobilisations corporelles	31 000,00	36 000,00	67 000,00
Ch. - 45 Opérations pour compte de tiers			
Articles			
4581-07 Travaux en mandat - Moncheutin	20 000,00	2 000,00	22 000,00
4581-08 Travaux en mandat - Bouconville	150 000,00	0,00	150 000,00
Recette			
Ch. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	89 735,66	0,00	89 735,66
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	26 410,00	0,00	26 410,00
Ch. - 45 Opérations pour compte de tiers			
Articles			
4582-07 Travaux en mandat - Moncheutin	20 000,00	3 000,00	23 000,00
4582-08 Travaux en mandat - Bouconville	150 000,00	0,00	150 000,00
Balance			
Recette	286 145,66	3 000,00	289 145,66
Dépense	208 500,00	38 000,00	246 500,00
Résultat	77 645,66	-35 000,00	42 645,66
Balance générale			
Recette	1 136 997,81	3 000,00	1 139 997,81
Dépense	1 044 910,00	38 000,00	1 082 910,00
Résultat	92 087,81	-35 000,00	57 087,81

BUDGET ANNEXE REGIE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (63903)

Envoyé en préfecture le 05/04/2022

PRIMITIF 2022
Reçu en préfecture le 05/04/2022

Affiché le

ID : 008-240800912-20220401-C202210-DE

Fonctionnement

Dépense	BP	reports votés	Budget total
Ch. - 011 Charges à caractère général	287 100,00	0,00	287 100,00
Ch. - 012 Charges de personnel et frais assimilés	236 200,00	0,00	236 200,00
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	138 013,00	0,00	138 013,00
Ch. - 65 Autres charges de gestion courante	6 500,00	0,00	6 500,00
Ch. - 67 Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	5 000,00
Recette			
Ch. - 002 Résultat d'exploitation reporté	227 595,90	0,00	227 595,90
Ch. - 70 Ventes produits fabriqués, prestations	278 900,00	0,00	278 900,00
Ch. - 77 Produits exceptionnels	230 400,00	0,00	230 400,00

Balance

Recette	736 895,90	0,00	736 895,90
Dépense	672 813,00	0,00	672 813,00
Résultat	64 082,90	0,00	64 082,90

Investissement

Dépense			
Ch. - 20 Immobilisations incorporelles	2 500,00	0,00	2 500,00
Ch. - 21 Immobilisations corporelles	12 000,00	0,00	12 000,00
Ch. - 45 Opérations pour compte de tiers			
Articles			
4581-1903 Travaux en mandat - réhabilitation anc - SSE	0,00	15 000,00	15 000,00
4581-2101 Travaux en mandat - réhabilitation anc - SSE	200 000,00	100 000,00	300 000,00
4581-2102 Travaux en mandat - AC - Beaumont en Argonne	0,00	70 000,00	70 000,00
Recette			
Ch. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	111 976,73	0,00	111 976,73
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	138 013,00	0,00	138 013,00
Ch. - 45 Opérations pour compte de tiers			
Articles			
4582-1903 Travaux en mandat - réhabilitation anc - SSE	0,00	15 000,00	15 000,00
4582-2101 Travaux en mandat - réhabilitation anc - SSE	65 000,00	100 000,00	165 000,00
4582-2102 Travaux en mandat - AC - Beaumont en Argonne	0,00	70 000,00	70 000,00

Balance

Recette	314 989,73	185 000,00	499 989,73
Dépense	214 500,00	185 000,00	399 500,00
Résultat	100 489,73	0,00	100 489,73

Balance générale

	1 051 885,63	185 000,00	1 236 885,63
	887 313,00	185 000,00	1 072 313,00
	164 572,63	0,00	164 572,63

BUDGET ANNEXE REGIE EAU POTABLE (63901) - PRIMITIF

Envoyé en préfecture le 05/04/2022

Reçu en préfecture le 05/04/2022

Affiché le

ID : 008-240800912-20220401-C202210-DE

Fonctionnement

Dépense	BP	reports votés	Budget total
Ch. - 011 Charges à caractère général	420 600,00	0,00	420 600,00
Ch. - 012 Charges de personnel et frais assimilés	53 100,00	0,00	53 100,00
Ch. - 014 Atténuations de produits	80 000,00	0,00	80 000,00
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	175 683,00	0,00	175 683,00
Ch. - 65 Autres charges de gestion courante	2 500,00	0,00	2 500,00
Ch. - 66 Charges financières	12 500,00	0,00	12 500,00
Ch. - 67 Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	5 000,00
Recette			
Ch. - 002 Résultat d'exploitation reporté	69 627,34	0,00	69 627,34
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 405,11	0,00	30 405,11
Ch. - 70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services	656 350,64	0,00	656 350,64
Ch. - 77 Produits exceptionnels	256 522,95	0,00	256 522,95

Balance

Recette	1 012 906,04	0,00	1 012 906,04
Depense	749 383,00	0,00	749 383,00
Résultat	263 523,04	0,00	263 523,04

Investissement

Dépense			
Ch. - 10 Dotation - fonds divers et reserves	124 846,03	0,00	124 846,03
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 405,11	0,00	30 405,11
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	81 000,00	0,00	81 000,00
Ch. - 20 Immobilisations incorporelles	20 000,00	2 500,00	22 500,00
Ch. - 21 Immobilisations corporelles	420 000,00	46 000,00	466 000,00
Recette			
Ch. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	5 400,69	0,00	5 400,69
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	175 683,00	0,00	175 683,00
Ch. - 13 Subventions d'investissement	80 000,00	0,00	80 000,00
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	400 000,00	0,00	400 000,00

Balance

Recette	661 083,69	0,00	661 083,69
Depense	676 251,14	48 500,00	724 751,14
Résultat	-15 167,45	-48 500,00	-63 667,45

Balance générale

Recette	1 673 989,73	0,00	1 673 989,73
Depense	1 425 634,14	48 500,00	1 474 134,14
Résultat	248 355,59	-48 500,00	199 855,59